

Conseil documentaire – 28 juin 2016

Délibération CD2016-01 : Approbation du PV du Conseil documentaire du 9 décembre 2015 (ANNEXE 1 : PV du Conseil documentaire du 09.12.2015)

Après lecture du procès-verbal du Conseil documentaire du 09 décembre 2015 (et prise en compte des modifications éventuelles), il est proposé au Conseil documentaire de l'approuver.

| | | | | | |
|---------|-------------|----|------|--------------------|---|
| Membres | En exercice | 20 | Vote | Refus de vote | 0 |
| | Présents | | | Abstention | 0 |
| | représentés | | | Contre | 0 |
| | | | | Pour | |
| | | | | Ne se prononce pas | 0 |

Délibération CD2016-02 : approbation du rapport d'activité 2015 du SCD (ANNEXE 2 : Rapport d'activité 2015)

Après présentation du rapport d'activité 2015 du SCD de l'UBO par le directeur, il est proposé au Conseil documentaire de l'approuver.

| | | | | | |
|---------|-------------|----|------|--------------------|---|
| Membres | En exercice | 20 | Vote | Refus de vote | 0 |
| | Présents | | | Abstention | 0 |
| | représentés | | | Contre | 0 |
| | | | | Pour | |
| | | | | Ne se prononce pas | 0 |

Délibération CD2016-03 : Organigramme du SCD (ANNEXE 3 : Organigramme du SCD)

Le SCD de l'UBO s'est engagé dans un projet de service visant à définir ses missions stratégiques pour les années à venir. Afin de faciliter l'appropriation par le personnel de ces évolutions et d'adapter l'organisation du SCD aux nouveaux objectifs, une étude de réorganisation a été menée en 2015 afin :

- de préciser les niveaux de responsabilité et les missions des agents
- d'améliorer l'organisation actuelle du réseau des bibliothèques universitaires
- de définir un organigramme cible

Cette étude, qui s'est déroulée en deux phases (1. Analyse de l'existant ; 2. Propositions d'évolutions), a été conduite par la société Six&Dix, spécialisée dans le conseil en organisation et systèmes d'information. Afin d'en valider les différentes étapes, un comité de pilotage, présidé par Matthieu GALLOU, a été constitué par Délibération du Conseil documentaire (CD2015-03) en date du 29 juin 2015. Cette étude, dont les conclusions ont été rendues fin 2015, a mis l'accent sur la nécessité de renforcer les fonctions transversales

du SCD, ce qui nécessite de faire monter en compétence l'ensemble des agents en optimisant certaines procédures (inscription des lecteurs, circuit des commandes) ou en automatisant certaines tâches. Cette démarche a été présentée, sans vote, au Comité Technique du 4 février 2016 et au Conseil d'Administration du 24 mars.

Il est proposé au Conseil documentaire d'approuver l'organigramme du SCD.

| | | | | | |
|---------|-------------|----|------|--------------------|---|
| Membres | En exercice | 20 | Vote | Refus de vote | 0 |
| | Présents | | | Abstention | 0 |
| | représentés | | | Contre | 0 |
| | | | | Pour | |
| | | | | Ne se prononce pas | 0 |

Délibération CD2016-04 : Plan Bibliothèques ouvertes + (ANNEXE 4 : Résultat des enquêtes « public » et « personnel »)

Le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a lancé, en février 2016, le plan « Bibliothèques ouvertes + ». Ce plan comporte deux aspects : l'élargissement des horaires d'ouverture des BU et la qualité de l'accueil en BU.

1) Elargissement des horaires

Un groupe de travail interne a été constitué afin d'élaborer différents scénarios. Deux enquêtes ont été menées : l'une auprès de la communauté universitaire (1491 réponses); l'autre auprès des personnels des BU (51 réponses). L'une et l'autres sont concordantes et permettent d'aboutir aux préconisations suivantes :

- alignement des horaires de la BU du Bouguen sur ceux des BU Lettres et Santé (lundi au jeudi jusqu'à 22h00 + samedi après-midi) ;
- ouverture d'une BU pendant les vacances de Noël ;
- ouverture d'une BU pendant le pont de l'Ascension (sous réserve que les personnels titulaires puissent, à titre dérogatoire, récupérer le jour du Président).

Ce dispositif appelle certaines dépenses, liées en particulier au recrutement de moniteurs étudiants et au renforcement de la présence des personnels de sécurité. Le montage financier de ce scénario figure dans le tableau suivant :

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | Total |
|--------------------|-------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Coût total | 8 947,20 € | 24 238,92 € | 24 238,92 € | 24 238,92 € | 81 663,96 € |
| Financement MENESR | 4 657,44 € | 12 615,15 € | 10 092,11 € | 8 410,10 € | 35 774,80 € |
| Financement UBO | 3 939,76 € | 11 623,77 € | 14 146,81 € | 15 828,82 € | 45 889,16 € |

La participation du MENESR étant dégressive au fil du temps, l'UBO devra prendre progressivement en charge cet élargissement des horaires d'ouverture.

2) Qualité de l'accueil

Le deuxième volet de l'appel à projet porte sur les opérations visant à améliorer l'accueil du public. Sur ce point, différents projets d'investissement ont été intégrés à la réponse :

- l'aménagement de la BU Santé (IBRBS)
- le réaménagement de l'espace détente (RDC) de la BU du Bouguen
- l'installation de dispositifs de comptage et de régulation des flux de publics (application smartphone permettant de connaître le taux d'occupation des salles)
- l'automatisation du prêt à la BU Lettres et à la BU ESPE de Rennes

Le montage financier de ces projets figure dans le tableau suivant :

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | Total |
|-------------------|----------|-----------|----------|----------|-----------|
| Coût total | 22 000 € | 240 000 € | 90 000 € | 24 500 € | 376 500 € |
| Financement MENER | 20 250 € | 180 000 € | 54 000 € | 12 250 € | 266 500 € |
| Financement UBO | 1 750 € | 60 000 € | 36 000 € | 12 250 € | 110 000 € |

Une réponse commune portée par l'UBL, rassemblant les contributions des sept universités partenaires, a été préparée et transmise au Ministère qui devrait apporter une réponse avant le fermeture estivale.

Il est proposé au Conseil documentaire d'approuver les deux axes – extension des horaires d'ouverture et amélioration de la qualité d'accueil – de la réponse au Plan Bibliothèques ouvertes + préparée par l'UBO.

| | | | | | |
|---------|-------------|----|------|--------------------|---|
| Membres | En exercice | 20 | Vote | Refus de vote | 0 |
| | Présents | | | Abstention | 0 |
| | représentés | | | Contre | 0 |
| | | | | Pour | |
| | | | | Ne se prononce pas | 0 |

Délibération CD2016-05 : Développement des services numériques

Compte tenu des nombreux dysfonctionnements informatiques constatés dans les salles de lecture (pannes, lenteurs des matériels), le SCD s'est engagé depuis 2014 dans une démarche globale de modernisation du parc informatique des bibliothèques universitaires. Pour ce faire, des dépenses importantes ont été effectuées, à la fois sur budget propre et sur subventions déposées auprès des collectivités territoriales finistériennes. Les crédits obtenus en 2015 (64850 € à part égale UBO – Collectivités) ont permis de renouveler l'intégralité des terminaux des salles de formations, lesquelles ont été équipées de matériels de projection (vidéoprojecteur et écran sur roulettes). Le SCD souhaite poursuivre en 2016 cette démarche autour de deux objectifs principaux liés au modèle de « Learning Centre ».

Objectif n°1 : remettre l'utilisateur au cœur des formations documentaires avec des dispositifs nomades et interactifs

Il s'agit de renforcer l'équipement en matériel informatique nomade (tablettes, écrans sur roulettes, tableaux blancs interactifs nomades) afin de déployer des formations « hors les murs » et non plus seulement dans les salles de formation de la BU

- formations dans les salles de lecture, au milieu des rayonnages, dans le hall de la BU, dans les bureaux des bibliothécaires, dans les salles de réunion de la BU ;
- formations dans les autres salles de cours du campus UBO.

A l'intérieur de la salle de formation, la présence d'un matériel nomade et de plusieurs écrans facilitera la diversification des méthodes pédagogiques d'une séance à l'autre ou au sein d'une même séance (travail personnel, ou en petits groupes, restitutions à l'ensemble de la classe, etc).

Objectif n°2 : accompagner l'accroissement des pratiques numériques en développant le service de prêt de matériel informatique aux usagers

Fin 2016, un nouveau service de prêt de matériel informatique aux étudiants sera expérimenté à la BU Bouguen : prêts d'ordinateurs portables, de tablettes, de liseuses, mais également accessoires de dépannage divers (chargeurs, adaptateurs, casques audio). Ce service de prêt pourra être appuyé par des actions de médiation, en lien avec les ressources documentaires de l'UBO. Le SCD souhaite étendre ce nouveau service dans d'autres bibliothèques du réseau (BU Lettres Brest, BU Pôle Quimper) avant la fin de l'année 2017.

Ce projet a, tout comme en 2015, donné lieu à des demandes de subventions auprès des collectivités territoriales. Le montage financier figure dans le tableau suivant :

| Dépenses (HT) | | Dépenses (TTC) | | Recettes | |
|--|----------------|----------------|-----------------------------------|----------------|--|
| 3 écrans mobiles à roulettes | 7000 € | 8400 € | Collectivités territoriales (50%) | 24 800 € | |
| 4 vidéoprojecteurs blancs interactifs | 8800 € | 10560 € | | | |
| 3 tableaux blancs interactifs « nomades » | 2100 € | 2520 € | UBO (50%) | 24 940 € | |
| 3 dispositifs de marqueurs intelligents bluetooth (smartmarkers) | 9200 € | 11 000 € | | | |
| 20 tablettes | 1250 € | 1500 € | | | |
| 10 liseuses | 10320 € | 12400 € | | | |
| 20 PC portables | 1000 € | 1200 € | | | |
| Accessoires divers : chargeurs, adaptateurs, casques audio | | | | | |
| Total | 41470 € | 49740 € | | 49740 € | |

L'intégralité des crédits sollicités ont été obtenus au printemps 2016.

Il est proposé au Conseil documentaire d'approuver l'ensemble du projet.

| | | | | | |
|---------|-------------|----|------|--------------------|---|
| Membres | En exercice | 20 | Vote | Refus de vote | 0 |
| | Présents | | | Abstention | 0 |
| | représentés | | | Contre | 0 |
| | | | | Pour | |
| | | | | Ne se prononce pas | 0 |

INFORMATIONS GENERALES

- Etude de programmation « learning centre Bouguen »
- Signalement des fonds patrimoniaux des Ecoles Normales
- Mouvement de personnels
 - Départs : Philippe Aït-Kheddache, Emmanuelle Floch-Galaud, Sophie Martin, Xavier Rocher.
 - Arrivées : Gaëlen Gouret, Sylviane Mazet
- Renouvellement du Conseil documentaire

Le 28 juin 2016

Le Président

Matthieu GALLOU

CONSEIL DOCUMENTAIRE
du 9 décembre 2015

Procès-verbal de la réunion du Conseil Documentaire tenue le 9 décembre 2015 dans la salle des Conseils de la Présidence de l'Université de Bretagne Occidentale.

♦ Présents :

Membres avec voix délibérative

- BOENNEC Karine
- BRIEC Marie
- CONAN Françoise
- DOUILLARD Véronique
- FLOCH-GALAUD Emmanuelle
- GALAUD Nicolas
- GALLOU Matthieu
- LE MEN Hervé
- LEROUX Maxime
- de MATHAN Anne
-

Membres avec voix consultative :

- BRUNEL Dominique
- TOCQUER Nicolas

Invitée :

- Françoise LE BEC

♦ Excusés :

- DEWITTE Jean-Dominique
- DZIGUMOVIC Marine
- FUCHS Julien
- GRAINDORGE David
- LEPIOUFF Séverine
- PRIGENT Marie-Rose

♦ Procurations :

- de Jean-Dominique DEWITTE à Matthieu GALLOU
- de Julien FUCHS à Hervé LE MEN
- de Séverine LEPIOUFF à Karine BOENNEC
- de Marie-Rose PRIGENT à Marie BRIEC

Matthieu GALLOU ouvre la séance et annonce qu'il représente le Président, retenu par d'autres obligations.

Un tour de table permet à chacun des membres du conseil de se présenter.

① Approbation du PV du Conseil documentaire du 29/06/2015

Vote : 13 voix pour

② Délivrance du diplôme de doctorat

Nicolas TOCQUER expose la problématique : le SCD constate que le dépôt des thèses dans ses services n'est pas toujours systématique et que l'absence de dépôt n'empêche pas, pour autant, la délivrance du diplôme au doctorant. Le SCD préconise, par conséquent, de corriger ce dysfonctionnement en se rapprochant des écoles doctorales et de la DEVE afin de rendre ce dépôt obligatoire avant toute délivrance de diplôme.

Françoise CONAN confirme que le diplôme n'est pas toujours délivré et que ce document n'est pas non plus indispensable pour que le doctorant poursuive ses travaux académiques. Des attestations peuvent être remises et faire office de diplôme.

Anne de Mathan s'en étonne et remarque que certaines sections du CNU sont manifestement plus vigilantes que d'autres.

Françoise CONAN précise qu'en Sciences, l'attestation suffit car des dérogations sont possibles.

Nicolas TOCQUER demande à ce que la procédure soit donc revue et rappelle que l'arrêté ministériel du 7/08/2006 prévoit l'obligation du dépôt de la thèse avant la soutenance.

Matthieu GALLOU précise que la coordination du dépôt de thèse peut être complexe, que soumettre la délivrance du diplôme au dépôt est contraignant et qu'il serait préjudiciable de compromettre la poursuite des études d'un doctorant en raison de l'absence de dépôt de thèse au SCD.

Matthieu GALLOU recommande, en conclusion, que le SCD se rapproche effectivement des services compétents pour inciter davantage au dépôt.

Vote : 14 voix pour

③ Dépôt des publications des chercheurs en BU

Nicolas TOCQUER expose la problématique : plutôt que le SCD soit obligé d'acquérir les publications des chercheurs de l'UBO, il apparaît fortement souhaitable que ces mêmes chercheurs puissent déposer un exemplaire de leur publication au SCD, à titre gracieux. Le SCD pourrait alors consacrer les économies ainsi réalisées à l'achat d'autres publications.

Anne de Mathan répond, pour exemple, qu'elle a publié un ouvrage au Centre des Etudes Internationales du XVIIIe siècle, que le volume coûte 250€, et qu'elle n'en a reçu qu'un seul exemplaire.

Nicolas TOCQUER suggère que les auteurs négocient, avec les éditeurs, un exemplaire supplémentaire pour la BU.

Matthieu GALLOU répond que cette démarche ne peut être une obligation imposée aux chercheurs, mais une incitation forte.

Françoise CONAN précise que concernant les revues, les chercheurs reçoivent souvent un exemplaire.

Véronique DOUILLARD rappelle qu'il y a plusieurs années, les ouvrages des chercheurs arrivaient au Conseil Scientifique qui les rétrocédait ensuite au SCD. Elle demande si cette source se serait tarie.

Nicolas TOCQUER répond qu'il a interrogé Elena LE GOFF à la Présidence (service de la DRI) : le recensement de ces publications n'existe pas, ce qui est regrettable, ce sont les laboratoires qui récupèrent les publications des chercheurs.

Matthieu GALLOU précise qu'à l'UFR de Lettres, il est d'usage d'offrir un exemplaire à la BU.

Nicolas TOCQUER ajoute que ce dépôt contribuerait à constituer, de façon systématique le patrimoine scientifique de l'UBO.

Anne DE MATHAN approuve qu'une forte incitation serait plus heureuse.

Matthieu GALLOU abonde dans ce sens et précise qu'une obligation serait difficilement tenable pour des personnels relevant de statuts divers et qu'obliger sans prévoir de sanction est inopportun.

Matthieu GALLOU conclut que l'université ne peut pas aller plus loin dans l'obligation du dépôt : le terme « obligation » est modifié par « incitation ».

Vote : 14 voix pour

④ Budget initial 2016

Matthieu GALLOU introduit le sujet en indiquant que le SCD bénéficie, au budget initial - en raison de ses engagements à tenir en achat de ressources électroniques notamment - d'une ouverture à 100% des crédits, alors que les autres composantes et services de l'UBO se voient attribuer un budget initial ouvert à 80% sans garantie sur l'ouverture des 10% complémentaires au budget rectificatif de printemps et 10% à celui d'automne. Le SCD fait donc figure d'exception.

Nicolas TOCQUER présente un budget dont les recettes sont en hausse en raison de la réactualisation des conventions financières avec le CHRU, l'ENIB, l'ENSTA Bretagne, d'une augmentation des effectifs des étudiants, de la prise en compte de l'inscription des lecteurs extérieurs et de l'augmentation de la participation des UFR Médecine et Lettres. Les recettes (ressources propres) augmentent donc de 98 000 € par rapport à 2014.

Véronique DOUILLARD ajoute que les prêts de la BU Lettres, après trois années de stabilité succédant à une baisse importante, augmentent de nouveau.

Dominique BRUNEL demande les raisons de cette reprise.

Véronique DOUILLARD explique que les étudiants ont besoin de documentation imprimée en littérature, qu'il est difficile de lire une œuvre entière sur écran, y compris dans les disciplines médicales : il suffit d'observer à quel rythme les étudiants de première année de Médecine impriment leurs cours.

A cela s'ajoute une combinaison « mécanique » de facteurs : s'il y a une baisse de budget, il y a une baisse de l'offre, donc moins de prêts ; si l'offre est suffisante, les étudiants peuvent emprunter.

Nicolas TOCQUER ajoute que l'implication des enseignants qui envoient leurs étudiants à la BU, la communication du SCD, notamment via les réseaux sociaux - la BU Lettres a 826 fans sur sa page - un peu moins en BU Santé et en Droit, ont tous un impact sur l'utilisation des collections et, par conséquent, sur l'augmentation des prêts.

Maxime LEROUX confirme qu'en temps qu'étudiant, il préfère lire le papier. C'est la raison pour laquelle il va à la BU, consulte des ouvrages et des revues.

Vote du budget : 14 voix pour

⑤ Création de la commission documentaire « Education, didactique et pédagogie »

Nicolas TOCQUER expose le contexte : le décret concernant le fonctionnement des SCD prévoit que les commissions scientifiques spécialisées sont créées par le Conseil documentaire. Ce sont des instances de dialogue entre bibliothécaires et enseignants-chercheurs, qui ont pour objectif de discuter des choix d'acquisitions (ouvrages et périodiques) mais aussi des suppressions d'abonnements. Ce sont des commissions consultatives, les décisions définitives incombant à la direction du SCD. La BU ESPE répartie sur 5 sites ne dispose pas de commission consultative, le SCD souhaite en créer une et sollicite l'approbation des membres du conseil.

Karine BOENNEC s'étonne de ne pas voir de personnels de la filière bibliothèque siéger, de droit, à cette commission. Il lui apparaît important que ces personnels, qui endossent des responsabilités particulières au sein de la BU ESPE, puissent y être présents.

Nicolas TOCQUER propose d'introduire un personnel BU par site ESPE dans la commission.

Vote : 14 voix pour

⑥ Signalement des fonds patrimoniaux de la BU ESPE

Nicolas TOCQUER expose le contexte, dresse les grandes thématiques de ces fonds dont l'origine remonte à la Révolution française, 9500 volumes répartis sur les 4 sites (Saint-Brieuc, Quimper, Rennes, Vannes) et conservés dans des conditions insatisfaisantes. Il est de la responsabilité du SCD de signaler et de conserver ces fonds qui seront tous, à terme, conservés à la BU du Pôle de Quimper tant que les conditions de conservation ne seront pas adaptées sur les sites d'origine.

Le SCD a répondu à un appel à projet de l'ABES afin d'obtenir une partie (70%) des financements nécessaires au catalogage de ces ouvrages. L'ABES donnera sa réponse au printemps 2017.

Karine BOENNEC demande si, en dehors du signalement, le SCD pourra recruter des contractuels pour les autres opérations : nettoyage et déménagement des fonds.

Nicolas TOCQUER répond que le personnel de la BU ESPE procédera à la mise en carton des ouvrages qui seront acheminés par les personnels de la Direction du Patrimoine ou par une entreprise de déménagement.

Véronique DOUILLARD souligne que les équipes sont petites pour supporter cette charge supplémentaire et que le calendrier apparaît ambitieux.

Nicolas TOCQUER affirme que l'opération lui apparaît réalisable et que la mobilisation de l'ensemble des collègues du SCD qui travaillent à Quimper (7 au Pôle à terme, 2 à l'IUT) contribuera au succès de ce projet.

Dominique BRUNEL demande si les fonds, conservés actuellement dans des locaux humides, ne courent pas le risque de se contaminer les uns les autres.

Nicolas TOCQUER assure que si un risque de contamination était avéré, les mesures seraient prises pour isoler les ouvrages.

Nicolas GALAUD demande pour quelle raison un rapprochement n'a pas été opéré avec les bibliothèques municipales des villes concernées, plus à même de traiter, d'accueillir et de valoriser des collections patrimoniales, d'autant que les thématiques représentées dans ces fonds BU ESPE tendent vers l'encyclopédisme et ne se cantonnent pas à des disciplines scolaires ou universitaires.

Nicolas TOCQUER répond qu'un tel rapprochement a été envisagé à Vannes mais en l'absence de réponse de la collectivité, le SCD s'est emparé du dossier. Un partenariat avec la BM de Quimper pourra être étudié lors du réaménagement des espaces de conservation à la BU du Pôle.

Anne de Mathan demande si une mise à disposition d'un catalogue de ces fonds peut être envisagée auprès des enseignants-chercheurs ?

Nicolas TOCQUER répond que des fichiers Excel et l'inventaire peuvent être mis à disposition mais pas les ouvrages, à l'heure actuelle.

Vote : 14 voix pour

⑦ Implantation de la BU ESIAB

Nicolas TOCQUER expose la problématique et les scénarios envisagés pour que la BU ESIAB libère les locaux qu'elle occupe actuellement, conclut en précisant que ce projet est actuellement arrêté, mais qu'en raison de la situation par moments inconfortable vécue par les collègues du SCD qui y sont affectés, demande au Conseil Documentaire de se prononcer sur le maintien de la BU dans les locaux actuels.

Nicolas TOCQUER précise que la délibération a été approuvée en amont par le directeur de l'ESIAB.

Marie BRIEC demande combien d'ouvrages sont conservés à la BU ESIAB.

Nicolas TOCQUER répond qu'il y a 2500 volumes. La BU est gérée par 1 magasinier et 1 bibas présent 1 jour par semaine.

Le nombre total des prêts ne dépasse pas 600 transactions par an. La question se pose donc de faire évoluer cette bibliothèque.

Matthieu GALLOU suggère que la BU soit gérée par un roulement d'étudiants sous contrat.

Nicolas TOCQUER répond que c'est effectivement une solution, une hypothèse imaginée par le SCD mais écartée assez vite en raison de l'impact négatif que ce dispositif aurait en terme de communication : faire gérer une bibliothèque par des personnels non bibliothécaires.

Matthieu GALLOU ajoute que vu les statistiques, c'est une perte de moyens humains que d'y maintenir du personnel.

Nicolas TOCQUER préfère développer le service numérique à destination de l'ESIAB et ne pas maintenir la bibliothèque physique. En attendant, les membres du conseil ont à se prononcer sur un statu quo.

Vote : 14 voix pour

⑧ Horaires d'ouverture 2016

Emmanuelle FLOCH-GALAUD présente le tableau des périodes en horaires réduits.

Matthieu GALLOU juge peu opportun que le SCD (à l'exception de la BU ESPE) ouvre en horaires réduits la première semaine de septembre, celle de la rentrée, qui est une semaine de fonctionnement normal pour l'université.

Véronique DOUILLARD explique que le SCD doit recruter des moniteurs pour ouvrir en horaires normaux et qu'ils ne sont pas opérationnels dès la semaine de la rentrée.

Le SCD entend néanmoins les recommandations du Premier VP. Pour la rentrée 2016, les horaires sont votés en l'état.

Vote : 14 voix pour

⑨ Informations générales

Nicolas TOCQUER présente **Le livret « phare » du projet de service**

Emmanuelle FLOCH-GALAUD fait un point d'étape sur l'étude de réorganisation menée par le cabinet Six@Dix et présente l'organigramme-cible que les consultants proposent au SCD.

Hervé LE MEN émet des réserves vis-à-vis de cet organigramme, très symétrique, apparaissant limpide et clair mais qui ne reflète pas la complexité du fonctionnement du SCD. La colonne du pôle « l'Accueil et de l'Accompagnement des publics » rassemble beaucoup de missions et de personnels.

Françoise CONAN suggère de rajouter des flèches pour lier les fonctions les unes aux autres et les pôles avec les sites.

Nicolas TOCQUER conclut qu'il reste des questions en suspens qui seront traitées au cours des prochains mois.

Nicolas TOCQUER présente l'Etude de programmation BU Bouguen.

Ce projet, dont les travaux ne sont pas financés à ce stade, constitue un élément central du futur cœur du campus du Bouguen. La révision à mi-parcours du CPER 2015-2020 pourrait permettre d'obtenir des crédits.

Une étude de programmation a été engagée avec le cabinet CAFE Programmation d'architectures culturelles, pilotée par 2 instances : 1 comité de pilotage et 1 comité de suivi.

Dominique BRUNEL demande si les enjeux environnementaux sont pris en compte.

Nicolas TOCQUER répond par l'affirmative. Ce projet s'inscrit dans le souci du développement durable.

Dominique BRUNEL alerte sur le retour nécessaire sur investissements, sur la maintenance de techniques développées, l'entretien global du bâtiment, sur les écueils imposés par un « geste architectural ». Il est donc important d'être attentif à la conception du bâtiment, de bien concevoir les circuits fonctionnels, les cloisonnements possibles.

Nicolas TOCQUER abonde dans ce sens et précise que c'est précisément l'objet d'une de programmation que de préciser les contraintes fonctionnelles et techniques, que devra respecter l'architecte.

Maxime LEROUX demande en question diverse si le SCD ne pourrait se rapprocher du RU du Centre-ville afin d'accroître le nombre de places assises en périodes d'examens. Le RU pourrait ouvrir un peu plus tôt et fermer plus tard.

Véronique DOUILLARD répond que pour pallier ce manque la BU Lettres a demandé au Doyen de l'UFR Lettres de mettre à disposition des salles de travail en période d'examens, de façon à désengorger la BU. Mais il semblerait qu'elles ne soient pas véritablement utilisées.

Maxime LEROUX demande s'il est possible d'aborder au prochain conseil documentaire le don de livres du SCD au bénéfice de l'Association Agorae ?

Nicolas TOCQUER invite Maxime Leroux à prendre contact avec lui pour étudier ce sujet.

La séance est levée à 11H30.



PRÉSIDENT
Matthieu Gallou

**Mission communication & action
culturelle**
Séverine Lepiouff

DIRECTION
Nicolas Tocquer
Perrine Helly

CONSEIL DOCUMENTAIRE

DÉPARTEMENTS

**Accompagnement
des publics**
Catherine Bertignac

Collections
Dominique Corlett

Numérique
Gaëlen Gouret

Administration & gestion
Françoise Le Bec

**Observatoire des
publics**
xxx

Imprimés
Isabelle Jaffrès

Gestion SIGB
David Hervé

Secrétariat / admin
Geneviève Le Roux
Eric Levassort
Hélène Rolland

Formation
Hervé Le Men

**Ressources
électroniques**
Vassilia Hervé-Lohyn

Applications Web
André Jestin

Finances
Martine Marvin

Appui aux chercheurs
xxx

Thèses et mémoires
xxx

**Laboratoire
d'innovation**
xxx

**Accueil et
communication des
ressources**
xxx

Signalement
Dominique Chalm

Projets numériques
xxx

Logistique
Christophe Roch

PÔLES

Pôle BU LSH

Véronique Douillard

Catherine Bertignac
Benjamin Vettori

Philippe Aït-Kheddache
Karine Boënnec
Cécile Lambour
Isabelle Rosso

Céline Abalan
Muriel Abhervé-Guéguen
Bleuenn Bourhis
Pascale Chabert
Jean-Pierre Foison
Lydie Jezegou
Hélène Pors
Tristan Yvon

Moniteurs : Céline,
Charlène, Quentin, Florent,
Pierre-Marie, Laura

Pôle BU Santé

Georges Beuzet

Catherine Calvès
Vassilia Hervé-Lohyn
Françoise Le Guen

Marion Grall
Eric Magueur

Moniteurs : Julien, Ewald

**Pôle BU Bouguen-
technopôle**

Marie-Odile Massuyeau

Katherine Coat
Lisa Malguy (BLP)

Patricia Calloch
Marion Le Lay – Le Provost
Sandrine Nicolas-Guihot
Claudie Léaustic

Anne Carré (BU ESIAB)
Maxime Derrien
Martine Le Menn
Gil Chabrier
Thierry Goulois
Mona Kerebel
Cecile Kermarrec
Annie Le Gall
Frédéric Maquet (BLP)

Moniteurs : Julie, Manon,
Clément

Pôle BU Quimper

Henri Drévilion

Yann Botella (BU IUT)
Dominique Chalm (BU ESPE)
Sylvie Le Coguen (BU ESPE)

Claudia Gléhen

Christelle Lavoine
(Sabrina Le Gall)
Gilles Lautridou
Marie-Paule Morvan
Bruno Nédelec (BU IUT)

Moniteurs : Madeline

Pôle BU ESPE

Emmanuelle Massé
Brest
Sylvie Lafille
Marylise Bureller
Marie Chamboredon

Rennes
Magali Bigaud
Emmanuelle Prévot
Frédérique Lucas
Frédérique Petitpas

Saint-Brieuc :
Claudette Lusseau
Catherine Kerenflech
Marie-Noëlle Raoult

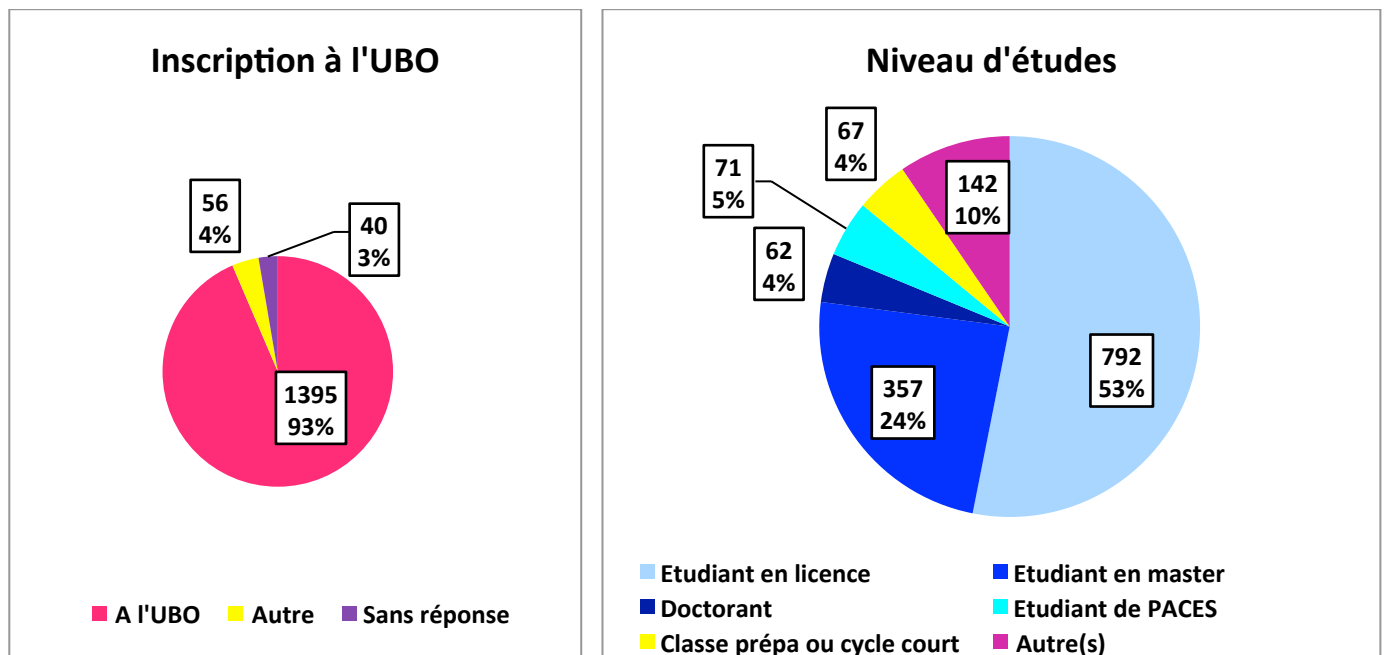
Vannes:
Hélène Guillemette
Christophe Boulay
Elaine Kergourlay

Moniteurs : Linda,
Julien, Amélie, Laurène,
Lisa, Nolwenn, Charles,
Alice

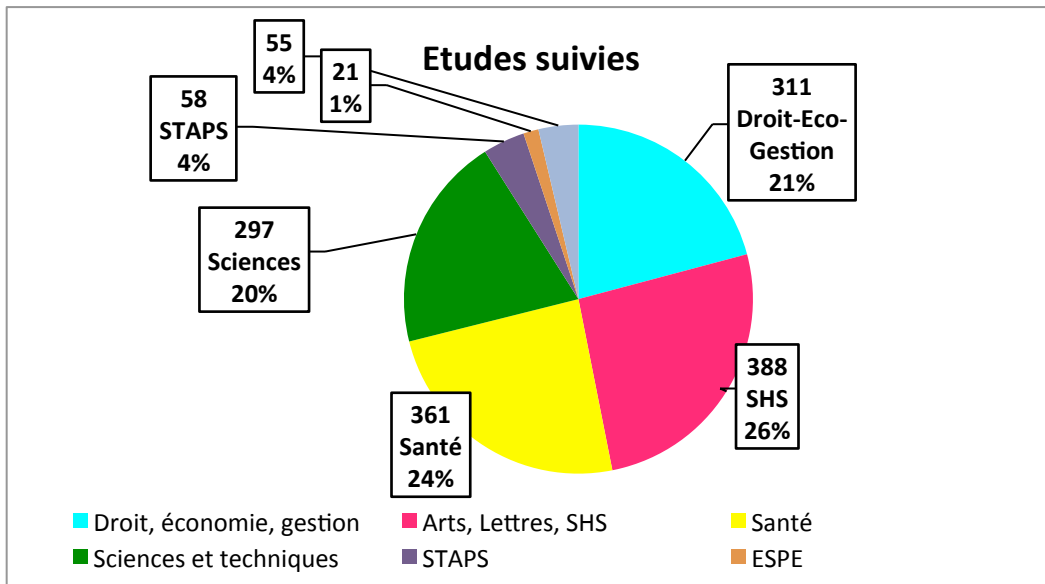
UBO – Plan « Bibliothèques Ouvertes + »

Restitution de l'enquête « Publics »

L'enquête à destination des étudiants de l'UBO a été menée du 29 avril au 9 mai 2016 : elle a permis de recueillir **1491** réponses complètes en 10 jours, sur les 1600 étudiants de l'UBO concernés, soit 9.3% de la population étudiante.

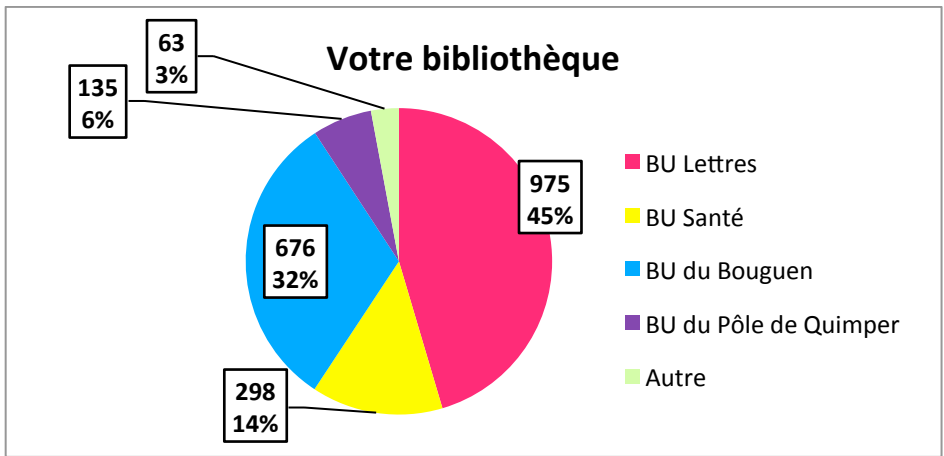


Les personnes qui ont répondu à l'enquête sont très majoritairement des étudiants de l'UBO (4% sont des étudiants d'autres universités, 3% des enseignants ou personnels de l'UBO). 58% des répondants sont inscrits en 1ers cycles ou PACES, 24% en Master, 4% en Doctorat.

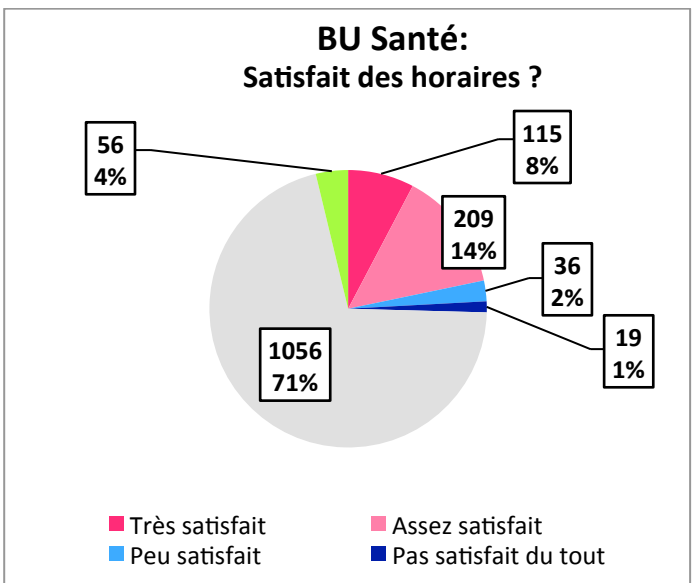
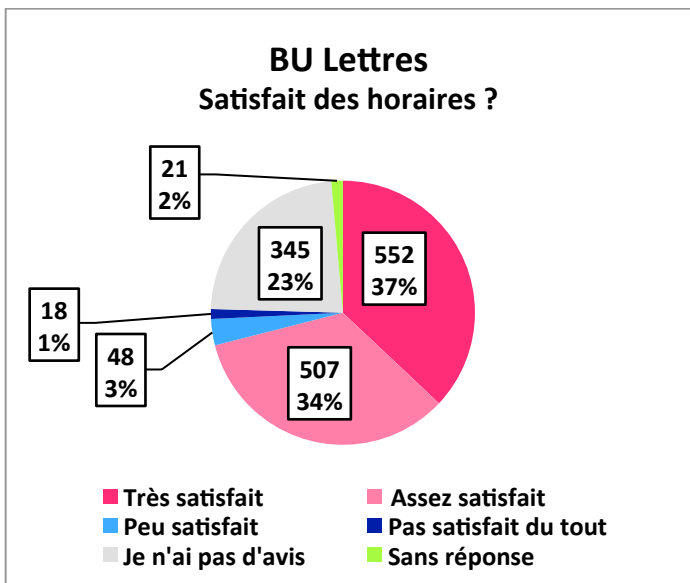


Sociologiquement, les étudiants qui ont répondu à l'enquête sont tout à fait représentatifs de la population étudiante de l'UBO, université pluridisciplinaire, et bien répartis entre les différentes UFR (26% SHS, 24% Santé, 21% Droit, 20% Sciences) ; seule l'UFR STAPS est sous-représentée, avec seulement 4% de répondants.

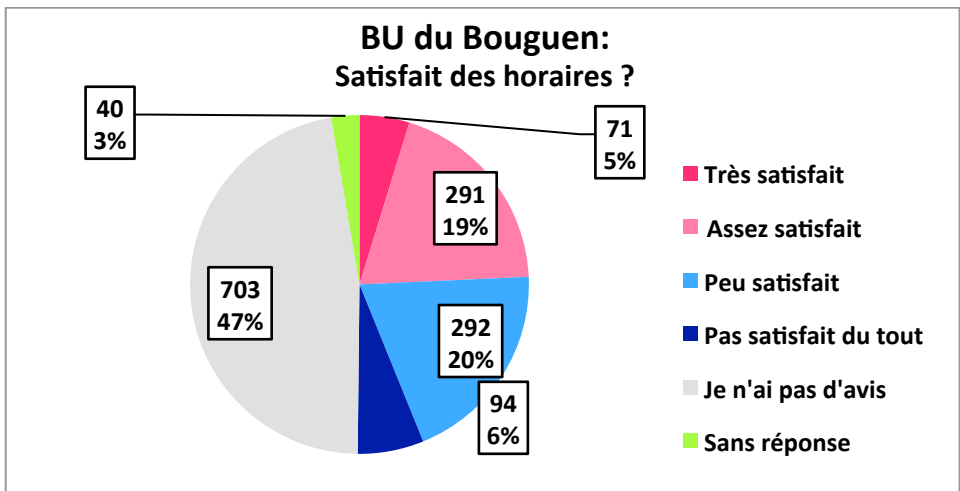
Les étudiants interrogés se répartissent majoritairement entre les deux grandes BU du réseau de l'UBO, la BU Lettres (BU de centre-ville, ouverte en 2009, 75h d'ouverture/semaine), et la BU du Bouguen, située au milieu du Campus Droit-Sciences-STAPS, ouverte 59h par semaine. La BU Santé, même si elle bénéficie d'une ouverture de 75h par semaine, souffre de son exigüité et de sa vétusté : un projet d'extension et de restructuration est en cours.



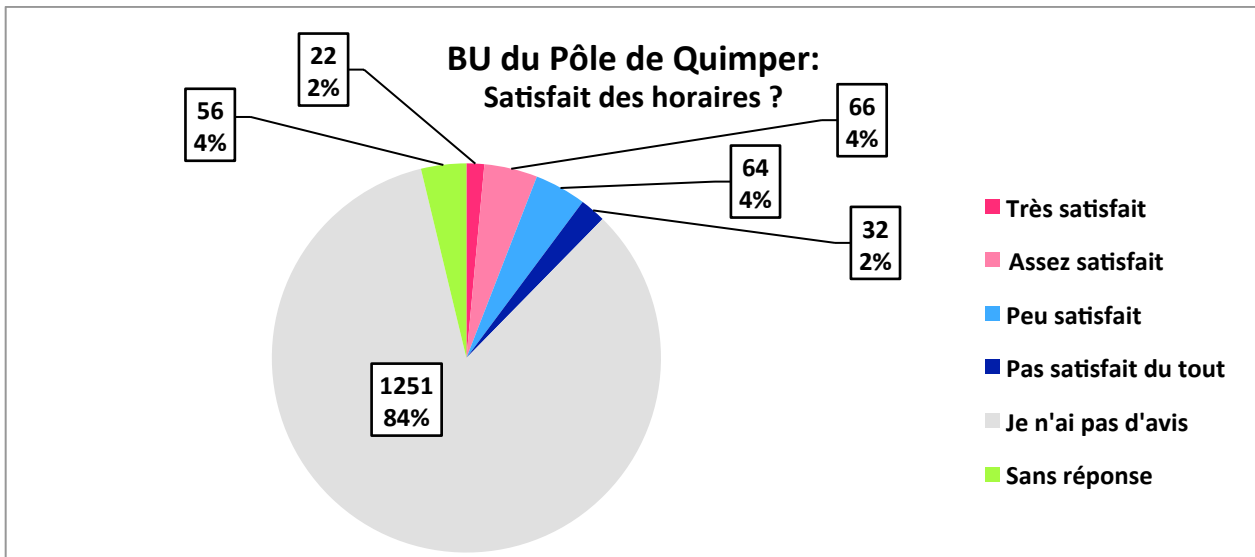
Etes-vous satisfait des horaires d'ouverture ?



Les étudiants expriment très majoritairement leur satisfaction devant les horaires d'ouverture de la BU Lettres et la BU Santé, qui ouvrent chacune 75h par semaine : 94% de très satisfaits ou satisfaits pour ceux qui expriment un avis sur la BU Lettres, 88% de très satisfaits ou de satisfaits pour ceux qui expriment un avis sur les horaires de la BU Santé.



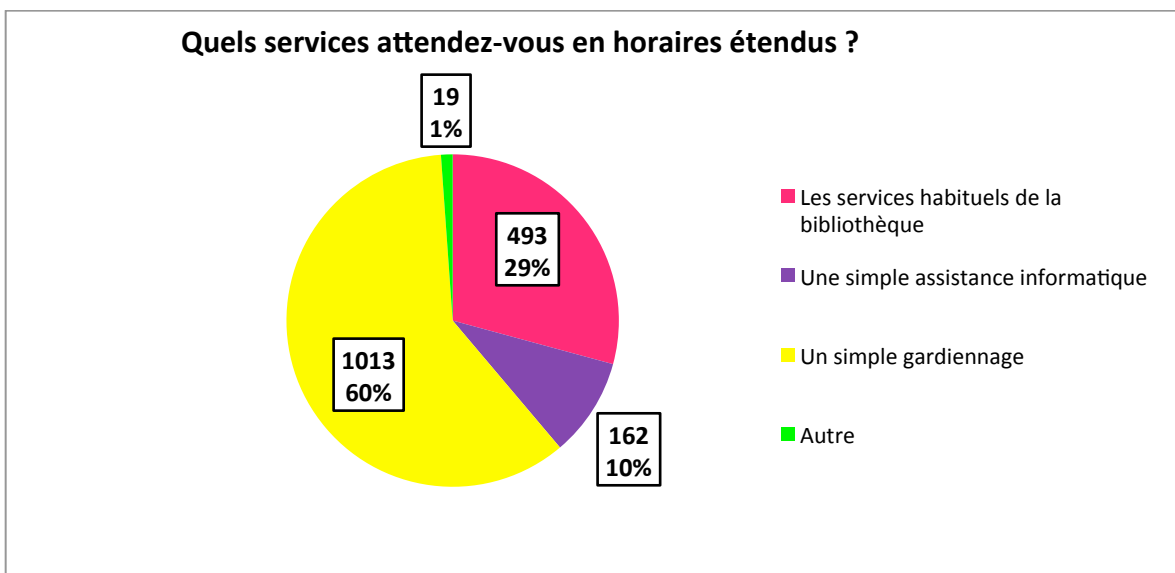
Pour la BU du Bouguen, ouverte 59h par semaine, la tendance s'inverse : on note 52% de peu satisfaits ou pas satisfaits du tout, pour seulement 48% de très satisfaits ou satisfaits.



La BU du Pôle de Quimper dessert une population d'étudiants plus réduite (1400 étudiants environ) : parmi les 184 étudiants qui ont exprimé un avis sur ses heures d'ouverture (12% des répondants à l'enquête), la moitié se déclarent satisfaits ou très satisfaits des horaires, l'autre peu ou pas satisfaits.

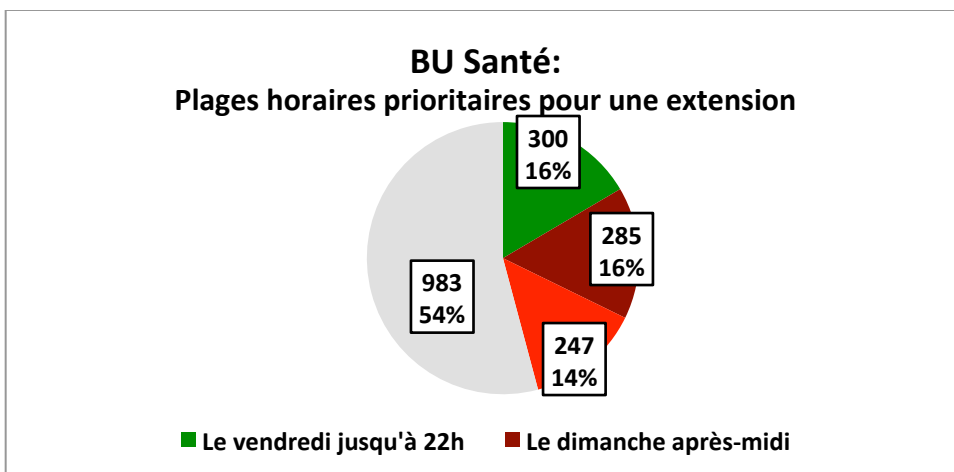
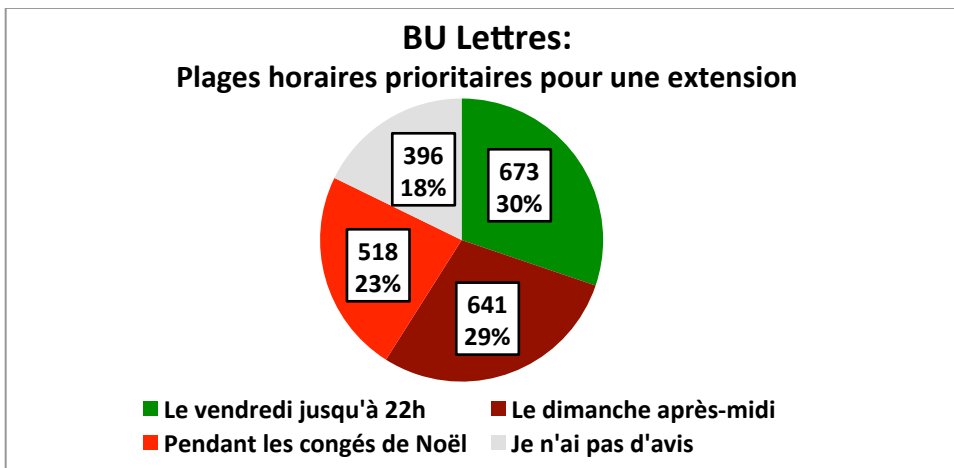
On peut en déduire qu'une attention particulière doit être portée à cette bibliothèque, qui dépend largement des horaires d'ouverture des bâtiments universitaires sur un campus excentré, mais qui pourra dans les années à venir bénéficier du regroupement prévu avec la Bibliothèque de l'ESPE de Quimper, ce qui va permettre de renforcer l'équipe et de réaménager les espaces pour les rendre plus attractifs.

Les services attendus

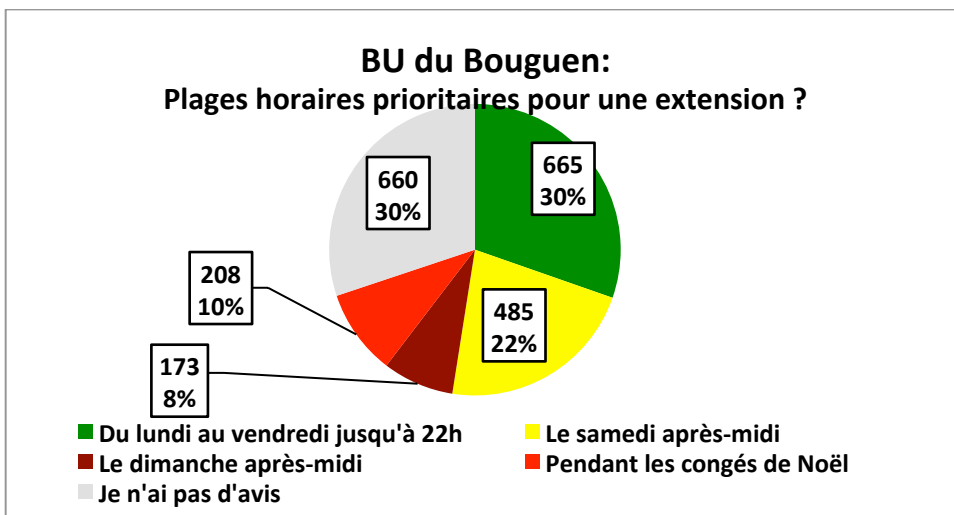


A la question de la nature des services attendus par les étudiants, on note une demande massive d'ouverture de salles de travail (60% des réponses), même si les réponses apportées dans les commentaires libres permettent de les nuancer (« à défaut d'avoir tous les services d'une bibliothèque, nous voudrions un simple gardiennage »...)

Les plages horaires prioritaires



A la question du choix de plages horaires prioritaires en cas d'extension des horaires d'ouverture, pour la BU Lettres et la BU Santé, déjà ouvertes toutes deux 75h par semaine, les choix se répartissent à peu près équitablement entre le vendredi jusqu'à 22h (actuellement ces BU ferment à 19h le vendredi), le dimanche après-midi et la semaine de Noël.



Pour la BU du Bouguen, moins bien dotée (59h d'ouverture par semaine), l'ouverture jusqu'à 22h en semaine est préférée, suivie de celle du samedi après-midi ; le dimanche après-midi et la semaine de Noël arrivent loin derrière. En ce qui concerne la BU du Pôle de Quimper, pour laquelle l'extension des horaires d'ouverture dépend de paramètres plus complexes, les étudiants étaient invités à s'exprimer librement, en dehors d'hypothèses d'ouverture prédéfinies.

Les commentaires

Sur les 1491 questionnaires remplis, 224 commentaires libres ont été recueillis, très riches d'enseignements :

- Points marquants

- La mobilisation des étudiants et le taux de réponse extrêmement importants en peu de temps
- Les attentes (« c'est très bien mais on souhaiterait beaucoup plus »)
- La demande massive de salles de travail (« simple gardiennage »)
- La présence en commentaires d'hypothèses non envisagées par le groupe de travail (ouverture le samedi en soirée)
 - L'attente portée sur la BU du Bouguen (demande forte d'élargissement des horaires)
 - L'attente portée sur la BU du Pôle de Quimper

- Points positifs

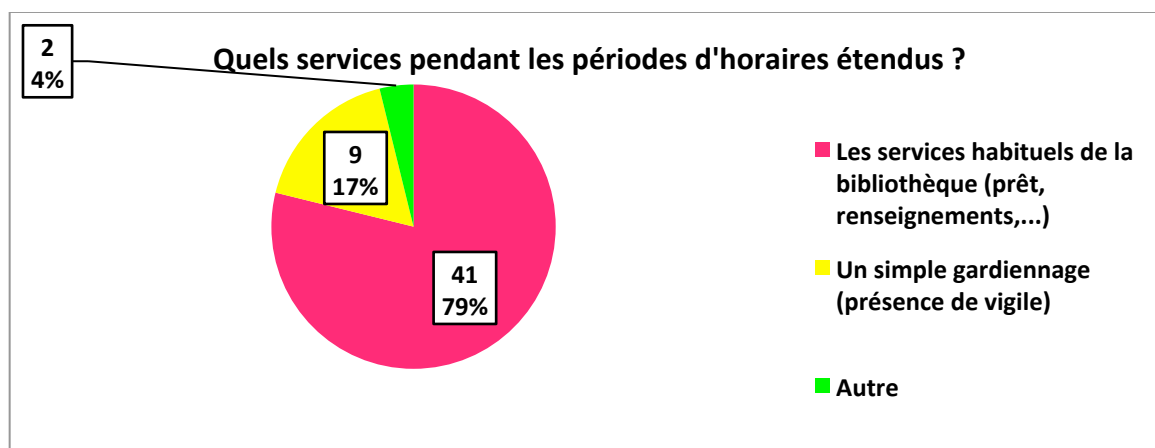
- L'attachement très fort aux bibliothèques (les étudiants sont majoritairement très contents des services)
- Le réalisme : la prise en compte des difficultés que rencontrent les personnels des BU. Les étudiants comprennent qu'ils ne peuvent pas tout avoir, et ils établissent des priorités.
 - Les demandes ciblées : les étudiants intègrent les BU dans leur parcours, ils les associent à leurs besoins, ils ciblent leurs demandes selon leurs priorités.
 - La modularité : ils sont prêts à une certaine modestie dans les demandes (par ex. ouvertures pour certaines périodes de l'année seulement, ouverture la semaine de Noël mais pas toute la semaine)
 - L'intérêt du public, y compris pour d'autres questions (qualité des espaces, qualité sonore, propreté, ambiance de travail, présence de moyens de restauration, de transports,...).
 - L'attachement exprimé à la BU du Bouguen (appréciée, précieuse, personnel compétent)

Spécificité brestoise, l'enquête « Personnels des bibliothèques »

Parallèlement à l'enquête « Publics », une enquête a été lancée auprès des personnels du SCD de l'UBO, du 2 au 9 mai 2016. Elle a permis de recueillir 51 réponses, soit 66% des personnels du SCD de l'UBO.

Elle a permis d'aboutir à deux conclusions très nettes :

1. L'attachement très fortement exprimé par les personnels au maintien des services habituels des bibliothèques pendant les horaires étendus d'ouverture (79% de réponses en faveur de ces services).



2. La convergence des avis des personnels et des opinions exprimées par les étudiants quant aux choix des plages prioritaires pour des extensions d'ouverture : priorité donnée à l'alignement des horaires de la BU du Bouguen sur ceux de la BU Lettres et de la BU Santé, attention portée à la semaine de Noël et aux périodes de révisions, ainsi qu'à la BU du Pôle de Quimper.